

TERRES et COTEAUX du LAURAGAIS

CONTRIBUTION 1

Projet 2x2 voies CASTRES VERFEIL A68 incohérent avec la Charte InterSCOT.

Au vu du faible trafic routier annoncé et de son caractère décroissant vers VERFEIL; soit 16.000 Véhicules/Jour à la sortie de Castres (page 118 concertation Octobre 2007), 9 500 V/J à SOUAL et seulement 4 000 à VERFEIL; ce projet 2x2 voies gratuit ou payant est surdimensionné voir inutile.

Reste donc la question essentielle :

Ce projet d'infrastructure nouvelle 2x2 voies dans la vallée du GIROU est il bénéfique ou néfaste au projet d'aménagement des territoires du Sud Tarn, du Lauragais, du Nord Toulousain, de la métropole toulousaine ?

Quels sont aujourd'hui les projets de Territoire définis par les SCOT?

La petite taille des 2 SCOT existant du Sud Tarn n'éclaire pas la recherche de cohérence territoriale.

En effet Celui du Pays d'Autan compte 33 communes, dont sont exclus curieusement les communes limitrophes de Castres au Nord vers Albi et à l'Ouest vers Lavour .

Celui du Vaurais regroupant 22 communes est peu avancé.

Entre ces 2 SCOT, un grand territoire du Sud Tarn ignore la recherche de cohérence territoriale , pourtant issue de la loi SRU qui a déjà 10 ans.

Tout ceci rend peu lisible le projet de territoire du Sud Tarn.

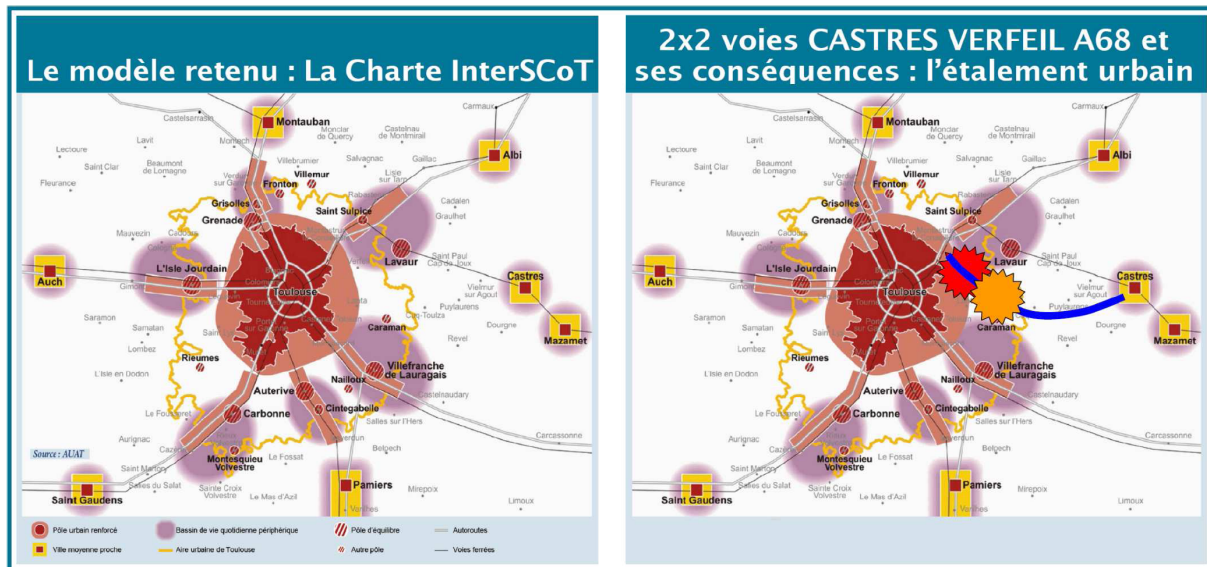
A l'inverse, le Scot Lauragais, fort de 155 communes, des portes de Toulouse à CASTELNAUDARY, a clairement identifié et hiérarchisé ses pôles de développement.

Les territoires du Nord Lauragais, de la vallée du Girou sont validés comme territoires à vocation agricoles.

Le Scot Nord Toulousain 62 communes établit une frontière forte avec Toulouse entre urbain et rurale, le long de la vallée du Girou.

Initiée par l'ETAT, la Charte interSCOT 2005 de l'aire toulousaine, à laquelle adhèrent ces 2 derniers SCOT, constitue le modèle de développement retenu, après un diagnostic partagé de AUCH à CASTRES, de PAMIERS à MONTAUBAN, soit :

- 1/ Conforter Toulouse pour une ville plus dense,
- 2/ Polariser le développement de la grande couronne en bassin de vie sur les pôles d'équilibre à l'Est, LAVAUR St SULPICE ou VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS, retenus pour leur niveau d'équipements et leur gares ferroviaires.
- 3/ Organiser des échanges multimodaux et favoriser les transports collectifs.
- 4/ Enfin valoriser les terres agricoles notamment celles de la vallée du Girou....



Les conséquences de cette nouvelle infrastructure routière dans les terres agricoles du Girou, éloignée de tout pôle d'équilibre et de toute infrastructure ferroviaire sont connues :

Étalement urbain, urbanisme commercial, lotissements, gaspillage des riches terres agricoles du Girou.

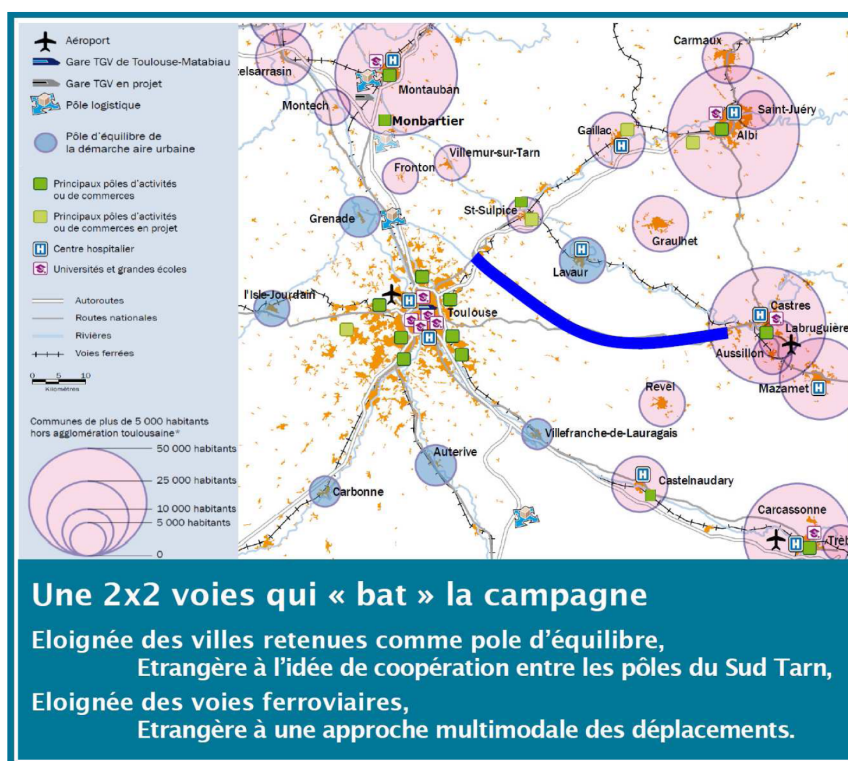
Les nouveaux habitants du Girou ne disposeront ni des équipements nécessaires (Station d'épuration, lycée, Hôpital) ni de gares ferroviaires **et seront condamnés au seul tout voiture.**

Ce projet favorise le mitage d'activités à proximité des différents échangeurs; il fragilise ainsi le pôle de développement retenu de St Sulpice Lavour et son organisation en bassins de vie, réunissant emplois, habitat, services limitant au mieux les déplacements.

Ce projet Castres Verfeil A68 affaiblit la politique de transports ferroviaires et conduit à l'échec de la maîtrise de l'étalement urbain de l'aire toulousaine.

Par ailleurs, il nous réengage dans un Grand Contournement routier de Toulouse par les terres agricoles du Girou : Castelnaudary, Puylaurens, Verfeil, Castelnaud d'Estretfonds (Projet pourtant abandonné)

Ce projet CASTRES VERFEIL A68, qui « bat » la campagne du Girou, est clairement incohérent avec la Charte interscot 2005.



**Assez de beaux discours,
De la cohérence dans les projets d'aménagements du territoire,
Non à la 2x2voies gratuite ou payante Castres Verfeil A68.**

Dominique Leman

Président de l'association Terres et Coteaux du Lauragais

TERRES et COTEAUX du LAURAGAIS
Association loi 1901. Siège : Lasseur – 31460 –LE FAGET
Tél : 05 62 18 33 10 Mail : tcl31@orange.fr